

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-270 du 23 Septembre 1992

portant approbation du Budget
Prévisionnel Exercice 1991-1992
du Centre d'Action Régionale pour
le Développement Rural du Mono
(CARDER-MONO).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural ;
- VU l'Arrêté N° 0025/MDR/DC/CC/SP du 13 Janvier 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural ;
- SUR proposition du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 Août 1992,

D E C R E T E :

Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel Exercice 1991-1992 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Mono (CARDER-MONO), tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

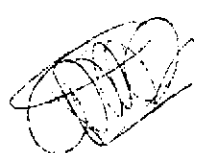
Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 Septembre 1992

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA.-

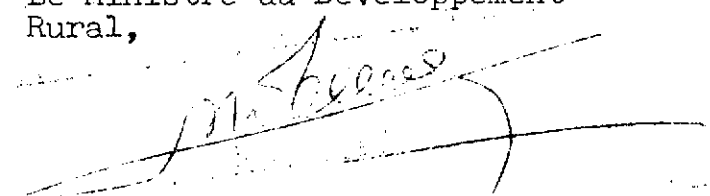
Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Paul DOSSOU.-


Paul DOSSOU
Ministre intérimaire

Le Ministre du Développement
Rural,


Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MF-MPRE-MDR 12 AUTRES
MINISTERES 16 DB-DSDV-DTCP-DCF-DI 5 BN-DAN-DLC 3 DCCT-GCONB-IGE 3
CARDER-MONO 10 UNB-FASJEP-ENA 3 JO 1.-